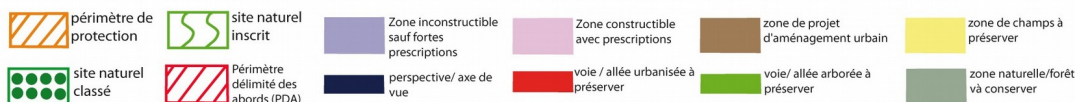
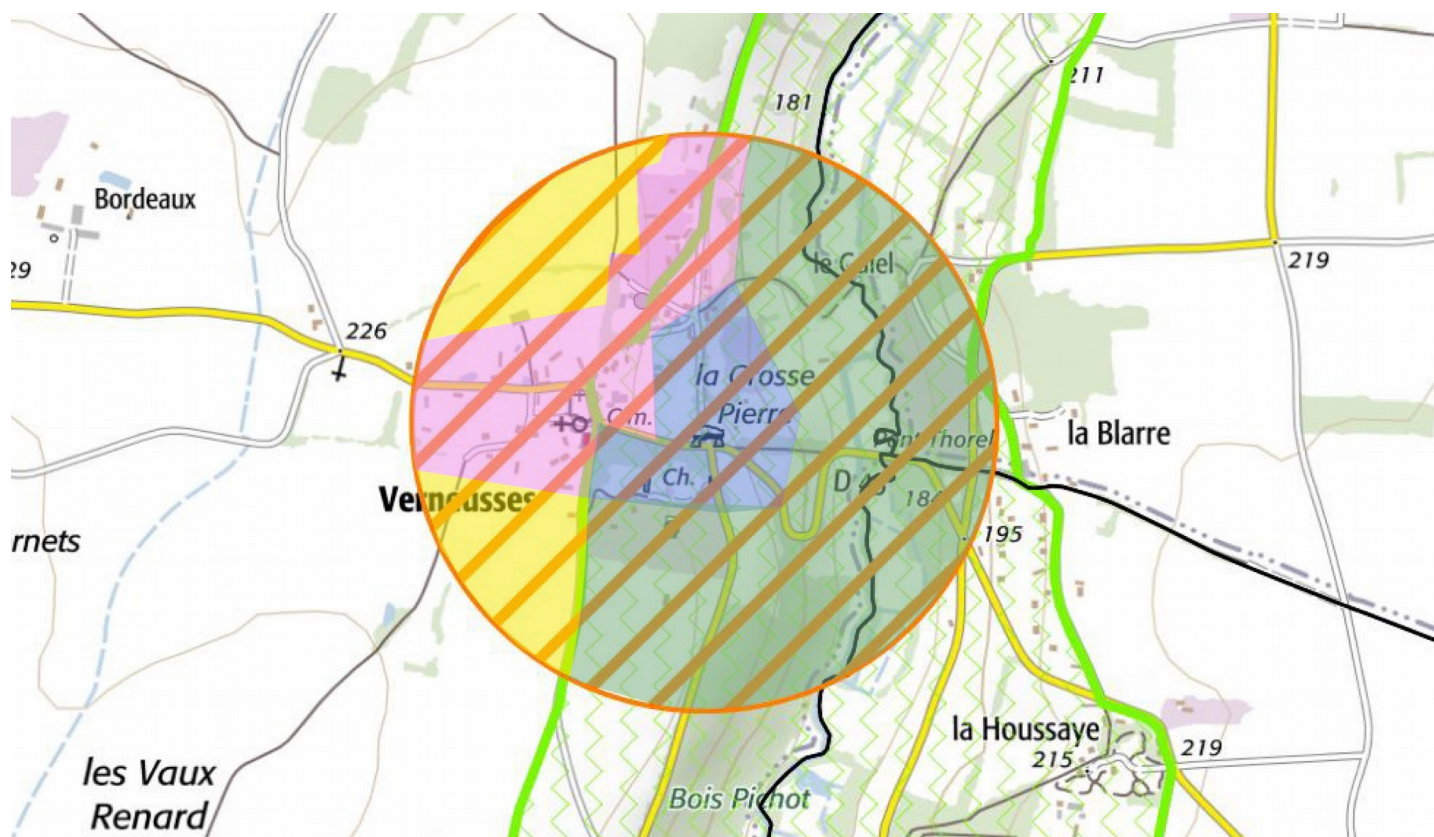


Verneusses > Dolmen dit « La Grosse Pierre »

La commune possède un autre monument historique classé, le manoir de Bois Hébert. Cependant son périmètre ne vient pas déborder sur celui du Dolmen.

Le dolmen dit « La Grosse Pierre » est classé depuis le 4 avril 1911 en tant que monument historique. Dolmen simple en poudingue. La dalle de couverture (3 m/3,90m) repose sur cinq supports (env 2 m de large) dont un a été rapporté lors du redressement du monument par Coutil, en octobre 1910. Selon lui, il aurait été ébranlé par la chute d'un gros chêne durant l'hiver 1814-1815, mais il pourrait également s'agir d'un acte volontaire de condamnation du monument. Avant restauration, la dalle était affaissée du côté nord, de l'autre côté elle était portée à 1,50m au-dessus du sol. Citons Coutil (description du monument avant restauration et des travaux effectués en 1910) : « La forme de cette table est triangulaire, la base est à peu près parallèle au chemin d'Alençon (c'est le côté sud-ouest) les deux autres côtés sont tournés vers l'ouest et l'est, le sommet se trouve à 0,55 m d'un gros sapin et touche une haie d'herbage. Cette pointe et le côté est s'étaient affaissés dessus le support A de 2,50m. Le support en grès B était tombé sur l'accotement du chemin et en arrière du dernier support C, son extrémité arrière seule se trouvait un peu sous le prolongement de la table, mais ne la supportait pas, nous venons de le remettre complètement en place. Seul le support en poudingue C, de 2 m de longueur, incliné en-dessous tenait la table soulevée, elle portait sur le milieu du support, nous l'avons laissé en place en la calant fortement pour ne pas l'incliner davantage. Le support D de 1 m 50 était assez étroit, il est incliné et ne supportait pas la pierre, le temps nous a manqué pour le redresser (...). Les 10 et 11 octobre, nous avons redressé le support en grès B qui était complètement renversé en dehors du monument et en arrière. Nous avons redressé la table sur tout le côté nord-ouest où elle reposait sur le sol. Actuellement elle est relevée de 40, 50 et 60 cm. Nous l'avons calée avec des bois que nous avons remplacés par deux blocs de grès en A et E. Des circonstances imprévues nous ont obligés de cesser sans relever le support A et redresser le support D, nous avons mis des cales en E et F en grès ». L'année suivante Coutil fit dégager le support A et définitivement redresser la « dalle de couverture ».



0 250m

Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le monument



Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au-dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Les abords

